

Formation des Assistants Maternels



Rapport d'activité

- Mai 2023 -

Rédactrices :

- **Brigitte JEANSON, Responsable de la formation**
- **Madjouba BOUDJELAL, Assistante de formation**
- **Anne MORYN, Assistante de formation en intérim**
- **Christine CHOBRIAT, Coordinatrice de la formation dans l'Aube**

Sommaire

Préambule	1
I. L'équipe de formation	1
1. Présentation de l'équipe de formation des 80 heures.....	2
2. Présentation de l'équipe de formation des 40 heures.....	3
II. L'organisation pédagogique : une année marquée par des départs et la venue de nouvelles formatrices	4
III. L'organisation annuelle	5
IV. Les motivations et les prérequis.....	5
V. La programmation des groupes, leur réajustement.....	5
VI. Inscription au CAP AEPE	7
VII. Le Conseil Départemental de l'Aube	8
VIII. Logistique et lieu de formation	8
IX. Les structures accueillantes en PFMP	9
X. Les évaluations	9
XI. Bilan de fin de formation.....	9
XII. Retour des questionnaires.....	11
1. Formation de 80 heures	11
2. Formation de 40 heures	12
XIII. Réunion pédagogique.....	12
XIV. Rattrapages à la suite d'absence	13
XV. Le recueil de connaissances remplacé par des livrets d'accompagnement.....	13
XVI. Le petit mot de la coordinatrice :	14
Conclusion	15
Remerciement	16
ANNEXES	17
Annexes 1 : planning formation 2022	
Annexe 2 : planning formation 2023	
Annexe 3 : procédure inscription au CAP AEPE	

Préambule

Cette formation s'adresse à des personnes souhaitant accueillir au sein de leur domicile des enfants en bas âge et ayant obtenu en amont leur agrément délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). L'IRTSCA est un partenaire engagé depuis 15 ans, et tout particulièrement sur le territoire aubois. Ces années de partenariat ont forgé une connaissance et une reconnaissance réciproques.

En novembre 2022 l'IRTSCA a répondu à un appel d'offre commandité par le département de l'Aube. L'IRTSCA a obtenu le renouvellement du marché pour une année, ceci de janvier à décembre 2023. En octobre 2023 nous devons répondre à un nouvel appel d'offre pour une durée de marché de 4 années.

I. L'équipe de formation

C'est une équipe pluridisciplinaire composée, d'une responsable de la filière, d'une coordinatrice, d'une assistante de formation, et de formateurs : 5 éducatrices de jeunes enfants responsables de structure d'accueil, d'un ludothécaire, d'un formateur sauveteur secouriste, et d'une infirmière puéricultrice. Cette pluridisciplinarité est un véritable atout pour la qualité de la formation.

1. Présentation de l'équipe de formation des 80 heures



Brigitte JEANSON

Responsable de la formation



Madjouba BOUDJELAL

Assistante de formation



Christine CHOBRIAT

Coordinatrice départementale

Les intervenants pédagogiques



Céline CADET

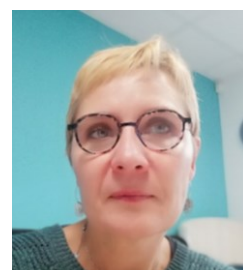
Éducatrice de jeunes enfants

Directrice d'EAJE



Stéphanie DAM

Éducatrice spécialisée en protection
de l'enfance



Magali VAN DER SLEEN

Éducatrice de jeunes enfants

Directrice d'EAJE



Laurence SIMON

Éducatrice de jeunes enfants

Directrice d'EAJE



Alexandre LALANDE

Responsable de ludothèque

Animateur



Bruno THIEBAULT

Formateur secourisme



Florence DELPIERRE

Éducatrice spécialisée



Saloua EL HAKKOUNI

Éducatrice de jeunes enfants

Directrice d'EAJE collectif et familial



Isabelle DURLOT

Educatrice de jeunes enfants

Coordinatrice handicap de l'Aube

2. Présentation de l'équipe de formation des 40 heures



Brigitte JEANSON

Responsable de la formation



Madjouba BOUDJELAL

Assistante de formation



Christine CHOBRIAT

Coordinatrice
départementale

Les intervenants pédagogiques



Céline CADET

Éducatrice de jeunes enfants

Directrice d'EAJE



Stéphanie DAM

Éducatrice spécialisée en protection
de l'enfance



Magali VAN DER SLEEN

Éducatrice de jeunes enfants

Directrice d'EAJE



Florence DELPIERRE

Éducatrice spécialisée



Bruno THIEBAULT

Formateur secourisme

II. L'organisation pédagogique : une année marquée par des départs et la venue de nouvelles formatrices

Bénédicte BECARD, psychologue, et Florence NICOLAS, infirmière, ont souhaité interrompre leur activité à partir de janvier 2023.

Des nouvelles formatrices ont pu intégrer l'équipe sur l'ensemble de la formation.

Laurence SIMON a repris le module autour de l'alimentation.

Céline CADET intervient autour des soins d'hygiène et de confort et l'entretien du domicile de l'assistant maternel.

Florence LAFITTE DELPIERRE a repris la partie sur le handicap et le cadre juridique, sociologique et institutionnel de l'enfant et de la famille.

Saloua EL HAKKOUNI a repris les missions des différents acteurs nationaux et acteurs locaux

Christine Chobriat a gardé le volet juridique/administratif concernant la connaissance du métier des assistants maternels, et Brigitte JEANSON en tant qu'infirmière puéricultrice a repris la partie santé, le développement psychomoteur de l'enfant.

Les évaluations orales sur le groupe 80 heures sont désormais réalisées en binôme avec Mme CADET/Mme JEANSON.

La préparation au CAP AEPE s'organise en binôme avec Mme CHOBRIAT/Mme JEANSON

En fin d'année 2022 un partenariat a été mis en place auprès de Mme Isabelle DURLLOT, coordinatrice au sein du Pôle Ressource Handicap Aube. Ainsi elle intervient une demi-journée sur le groupe de 80 heures. Elle a pour mission d'accompagner les professionnels dans l'établissement du projet d'accueil de l'enfant et lors des entretiens avec les familles. Elle intervient auprès des crèches, haltes garderies, accueils collectifs de mineurs.

Son intervention sur les groupes de formation est un réel atout pour les assistants maternels leur permettant ainsi de faire connaissance avec une personne ressource sur le territoire. D'autre part, ce temps d'échange à travers la formation permet à la coordinatrice de se faire connaître auprès des assistants maternels.

III. L'organisation annuelle

L'organisation des groupes se fait selon un planning validé en amont par le département.

Planning formation 2022 en [annexe 1](#)

Planning formation 2023 en [annexe 2](#)

IV. Les motivations et les prérequis

Les stagiaires positionnés ont entrepris une démarche d'agrément et de formation pour répondre à un souhait de reconversion professionnelle. L'envie de s'orienter vers une nouvelle voie professionnelle est mûrement réfléchi. Les motivations dans cette reconversion restent les mêmes : exercer un métier à son domicile, mettre de la distance avec un emploi trop générateur de stress, le souhait d'un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Les groupes sont assez hétérogènes allant du niveau collègue au niveau bac + 5.

V. La programmation des groupes, leur réajustement

Les groupes sont ouverts en fonction des listes transmises par Mme DECLERCQ du service des modes d'accueil.

Compte tenu des délais de convocation à respecter, et du nombre d'assistants maternels à former. Cependant les groupes à ouvrir sont parfois annulés en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Les données nécessitent d'être remises à jour et de recontacter individuellement chaque candidat :

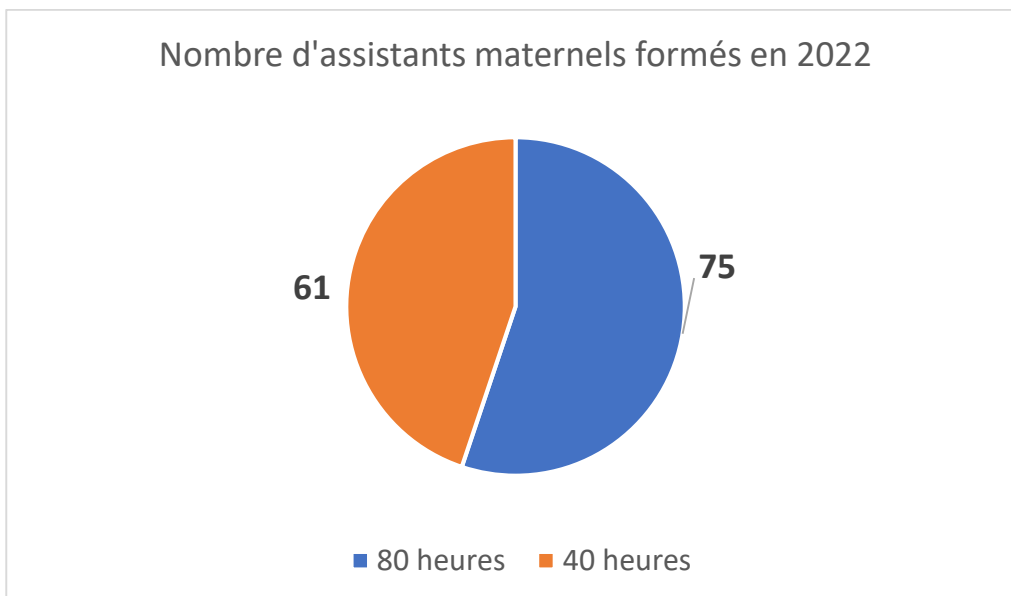
- Changement d'adresse/mail/téléphone.
- Personne ayant arrêté la profession, ou n'ayant pas les conditions requises pour rentrer en deuxième partie de formation (pas de garde d'enfant).

Un **questionnaire de préformation** leur est envoyé afin de recueillir :

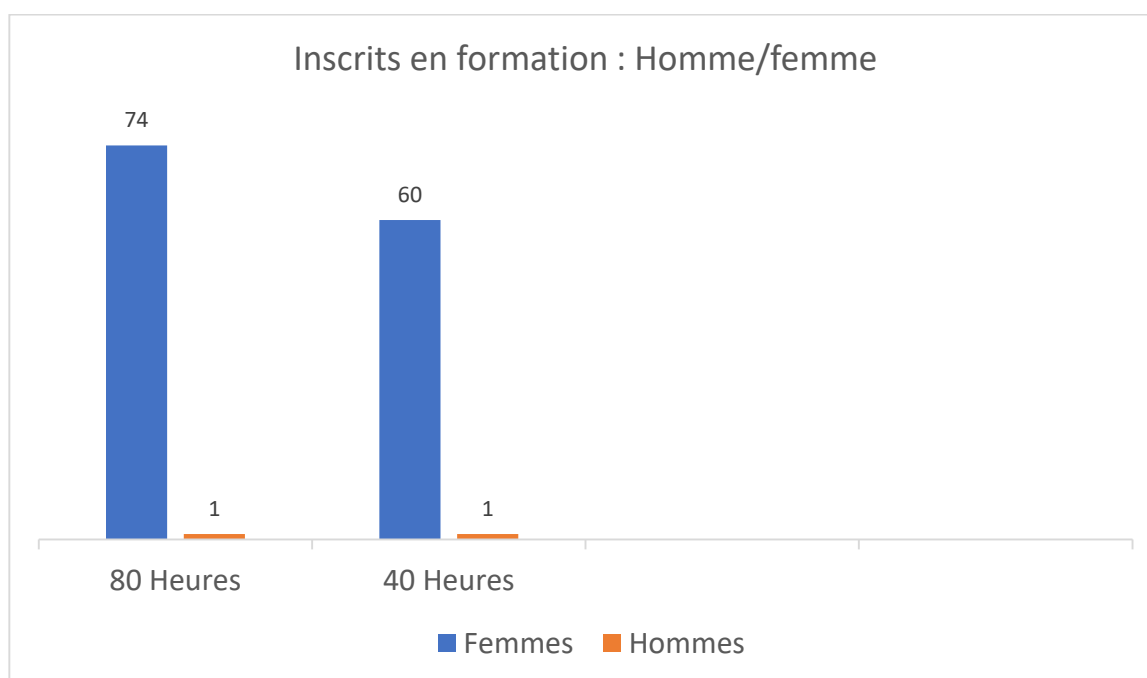
- Leurs attentes, leurs motivations,
- Leur niveau de base,
- Des renseignements divers utiles pour le choix du lieu de la PFMP
- Leur photo pour établir un trombinoscope du groupe.

En 2022, nous avons formé 75 assistants maternels avant accueil, à savoir les 80 heures de formation initiale et 5 jours de Période de Formation en Milieu Professionnel. Ainsi, 5 groupes ont été planifiés dans l'année.

En ce qui concerne les groupes 40 heures, les assistants maternels ayant accueilli des enfants au moins depuis 6 mois, 61 ont participé à cette dernière partie de formation. Ainsi 4 groupes ont pu être planifiés dans l'année.

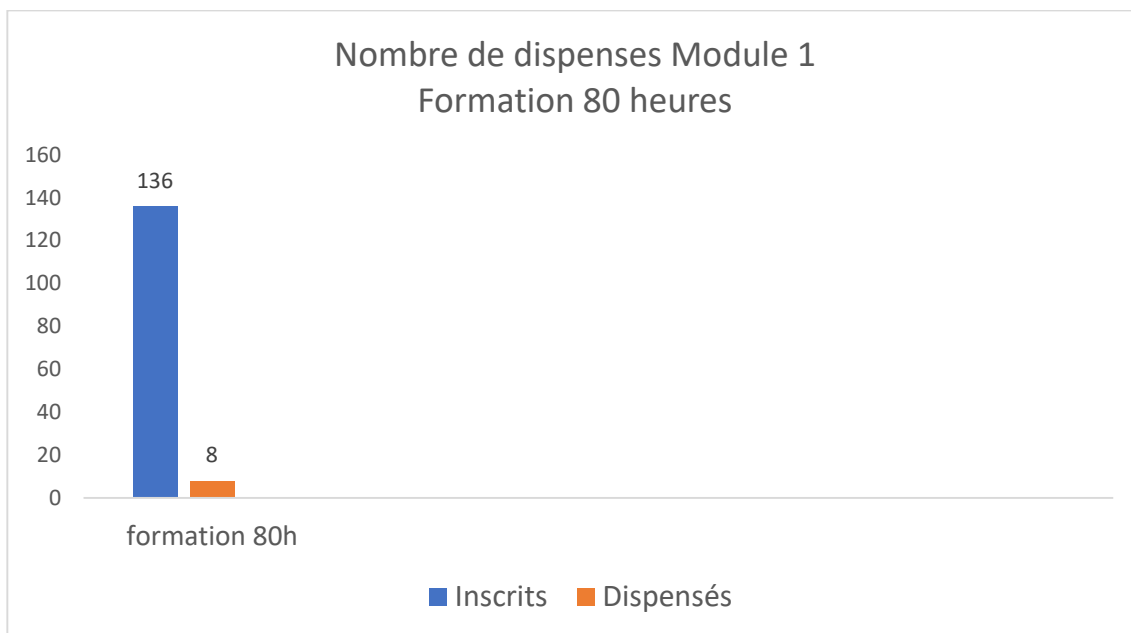


Quelques hommes se sont positionnés, ils ont en général une conjointe assistante maternelle et souhaitent travailler en couple à leur domicile.



Les candidats positionnés sur la formation des assistants maternels sont majoritairement en reconversion professionnelle, certains ont été dispensés de suivre certains blocs de formation obligatoire de la formation de 80 heures en raison d'un diplôme antérieur déjà validé (CAP AEPE, auxiliaires de puériculture...).

Ainsi pour la formation de 80 heures, 8 personnes ont été dispensées du module 1 « les besoins fondamentaux de l'enfant », ce qui correspond à un volume d'heure de 25 heures.



Au moment de l'entrée en formation, certains candidats ont pour projet d'exercer au sein de Maisons d'Assistants Maternels (M.A.M) déjà existantes ou en cours de création. Le nombre représente environ 1 à 3 stagiaires par groupe à former.

VI. Inscription au CAP AEPE

La démarche d'inscription au CAP AEPE est une démarche qui nécessite de collecter de nombreux documents et de nombreux contrôles.

Une procédure a été mise à disposition des apprenants afin de faciliter les démarches à suivre en vue de s'inscrire aux épreuves à passer, EP1 et EP3 du CAP AEPE. Annexe 3

➤ Nombre d'inscrits :

- 67 candidats ont été inscrits par l'intermédiaire de l'IRTS CA à la session de juin 2022.

Aucun candidat a souhaité s'inscrire librement au rectorat de Reims en 2022 dans le but de valider l'intégralité du diplôme.

- 45 candidats sont inscrits pour la session de juin 2023.

➤ Réussite aux épreuves des candidats en 2022

La réussite aux épreuves EP1 (épreuve orale, présentation de deux fiches d'activité) : la moyenne des candidats est de 15.98/20. Sur 67 candidats 9 ont été absents et 2 n'ont pas validés.

La réussite aux épreuves EP3 (épreuve orale projet d'accueil) : la moyenne des candidats est de 14.25/20. Sur 66 présentés 10 ont été absents, 1 personne n'a pas validé.

VII. Le Conseil Départemental de l'Aube

Le Conseil Départemental, au-delà d'être le commanditaire de la formation des assistants maternels, est surtout un interlocuteur présent, réactif. Deux COPILS ont été organisés, en juillet 2022 et en janvier 2023.

Les groupes sont en général constitués de 15 personnes, dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment de candidats d'inscrits, la session planifiée est reportée ou annulée. Deux groupes de 80 heures ont dû être annulés, en revanche un groupe de 40 heures supplémentaire a été créé.

VIII. Logistique et lieu de formation



- La formation de 40 heures a été dispensée à Rosières-près-Troyes pour la formation jusqu'en décembre 2022. La convention n'a pas été renouvelée avec le directeur Mr BROCHETON, le département souhaite désormais centraliser l'ensemble de la formation au centre sportif.
- Depuis janvier 2023, les formations de 80 heures et de 40 heures ont lieu au centre sportif de l'Aube, 5 rue Marie Curie. Le Conseil Départemental met à disposition gratuitement les salles.



Les assistants maternels apprécient ce lieu de formation. Les retours lors des bilans de formation sont globalement positifs quant au parking et aux salles.

Une restauration en self-service est assurée sur place.

Lors des QCM d'évaluation, le Centre Sportif de l'Aube met tout en œuvre pour assurer la mise à disposition d'une salle adaptée à ce genre d'exercice (espace, table séparée).

Un espace est mis à disposition depuis janvier pour stocker notre matériel pour les ateliers de mise en situation de pratique professionnelle (poupons, biberons, matériel de puériculture).

IX. Les structures accueillantes en PFMP

Nous avons élargi les lieux d'accueil en période de formation en milieu professionnel avec néanmoins des difficultés à trouver des terrains de stage à proximité du domicile des stagiaires.

Le travail mené depuis des années de tisser des relations de partenariat avec les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), avec les Réseaux d'Assistants Maternels et les communes ont été un atout pour arriver à affecter un terrain de stage à tous les assistants maternels sur chaque groupe de formation.

Dans l'hypothèse d'un départ en PFMP au sein d'une MAM il convient de s'assurer que celle-ci a bien souscrit une assurance, et obtenu l'autorisation des parents des enfants accueillis. Les professionnels accueillants doivent être au moins diplômés d'un CAP AEPE afin d'assurer un encadrement de qualité.

La coordinatrice, Christine Chobriat, a en charge d'activer et développer ce réseau de terrain de PFMP. Elle prend soin de faire valider par le Conseil Départemental tout nouveau lieu d'accueil. Elle est en contact par téléphone, par mail avec les directrices de structure à l'occasion de chaque nouvelle ouverture de groupe.

Il n'y a pas eu de nouveau partenariat mis en place en 2022 cependant un projet de partenariat avec la future MAM de Buchères est à l'étude.

Un remerciement à l'ensemble de ces lieux d'accueil pour leur disponibilité et leur engagement à participer activement à la formation des assistants maternels.

X. Les évaluations

Les évaluations se sont bien déroulées en 2022, au travers des 3 QCM et de l'évaluation orale. Nous pouvons constater que les objectifs de formation ont été atteints (100% de réussite).

Une mise en situation pratique lors de l'évaluation orale finale a été intégrée depuis janvier 2023 avec le matériel à disposition de la formation à savoir : 4 poupons pédagogiques, vêtements, nécessaires hygiène et pour la préparation des biberons.

Après avoir réalisé les évaluations en distanciel lors de la crise sanitaire, nous avons expérimenté depuis mai 2022 les QCM directement en ligne par l'intermédiaire d'un lien envoyé par mail via Google Forms, ou par l'intermédiaire d'un QRcode à flasher à l'aide de leur téléphone. Les apprenants sont en conditions d'examen, avec 30 minutes pour répondre à chaque QCM.

Cette procédure permet de synthétiser les réponses et de les corriger très rapidement.

XI. Bilan de fin de formation

➤ Questionnaire individuel de fin de formation :

Un questionnaire d'évaluation de fin de formation anonyme a été distribué à partir de mars 2022. Les participants à la formation de 80 heures ont flashé un QR code par l'intermédiaire de leur téléphone. Ce questionnaire répond aux exigences de certification Qualiopi (Référentiel National Qualité), il permet de mesurer la qualité de la formation, d'extraire une synthèse rapide des résultats et ainsi de permettre le réajustement de la formation si besoin. Le service qualité de l'IRTSCA en fait la synthèse.

➤ Bilan de groupe :

- Formation des 80 heures et des 40 heures

Un bilan oral est planifié en fin de formation avec l'ensemble du groupe en présence de Christine Chobriat et des puéricultrices de PMI.

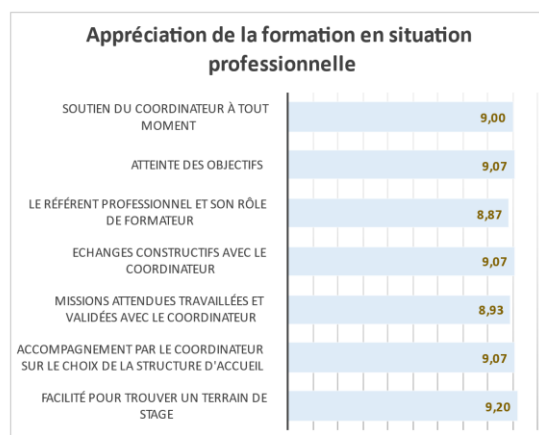
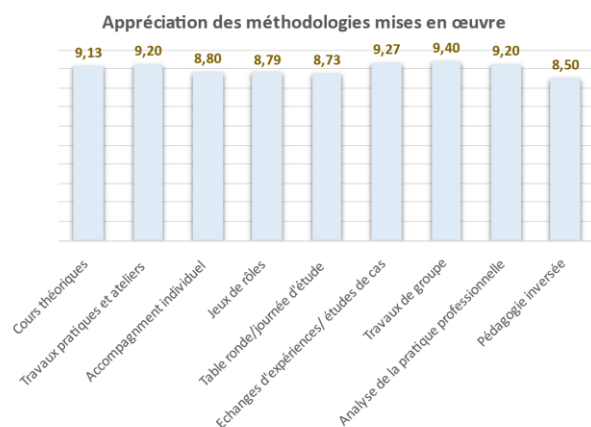
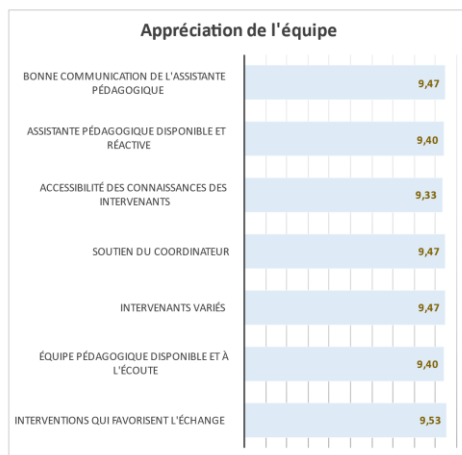
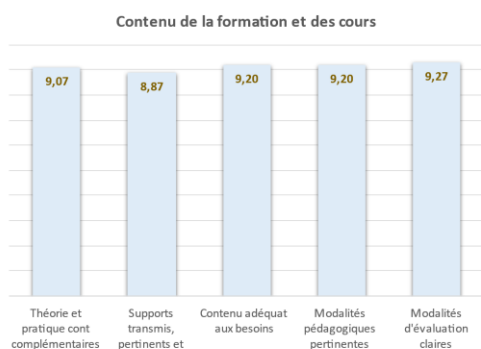
- Intervention de la PMI en fin de formation des 80 heures :

Le pôle de solidarité intervient sur la dernière journée de regroupement et clôture par des informations diverses, en présence d'une puéricultrice du service de Protection Maternelle et Infantile.

XII. Retour des questionnaires

1. Formation de 80 heures

Recommanderiez-vous l'IRTS comme organisme de formation : note obtenue est de 9.57/10



Remarques des participants recueillis des questionnaires :

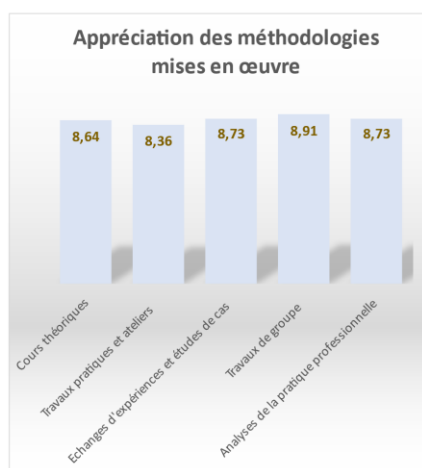
Les points forts :

- « Bonne formation où l'on apprend beaucoup de choses et bonne équipe de formateurs »
- « Formation très intéressante, très riche et efficace ».
- « Formateurs très agréables et compétents ».
- « Toutes les thématiques ont été vues et approfondies ».
- « L'échange entre tous, formateurs et élèves. Formateurs dynamiques ».
- « Bonne qualité d'enseignement de la part des formateurs ».
- « Formatrices qui aiment leurs métiers et qui savent le transmettre ! Très à l'écoute du groupe MERCIIIIIII ».

✚ Les points à améliorer :

- « Parler davantage des protections juridiques auxquelles nous avons le droit »
- « Les stages, plus de bienveillance sur le terrain ».

2. Formation de 40 heures



Remarques des stagiaires recueillies des questionnaires :

✚ Points forts :

- « Dans les années à venir il faudrait d'autres jours de formations »
- « Les études de cas, révision du secourisme, l'analyse de la pratique ».
- « Richesse du contenu, et formatrices / formateur top ».
- « Formation réalisée par de bons professionnels très pédagogues.
- « Beaucoup d'échanges et de conseils ».
- « Échanges enrichissants »

✚ Points à améliorer :

- Demande de validation de la dernière journée de formation pour ceux qui ont déjà le CAP AEPE.
- Demande de faire une journée de préparation au CAPAEP sur une date proche des examens car les temps de formation peuvent être planifiés un an avant le passage des épreuves.
- Le problème de salle à Rosières faisant suite à des travaux.

XIII. Réunion pédagogique

Deux réunions pédagogiques annuelles permettent de rassembler l'équipe dans un climat de convivialité. Cet aspect est important pour assurer la continuité et la qualité de la formation (absence, impondérable de dernière minute, maladie, etc...).

Ces réunions permettent des temps d'échange autour des situations rencontrées, de proposer des axes d'amélioration, de s'assurer du bon déroulé pédagogique et de voir si les objectifs de formation ont été atteints. Afin d'éviter les déplacements sur les temps de travail, nous organisons des temps de réunion en visioconférence.

XIV. Rattrapages à la suite d'absence

Un suivi très strict des demi-journées ou journées d'absence est réalisé, dans un premier temps. Les absences font de manière générale l'objet d'un rattrapage : convocation individuelle, planning personnalisé.

En effet, le Conseil Départemental et l'aspect très règlementé de la formation nécessite que l'intégralité de la formation soit suivie (process d'évaluation).

Pour la formation de 40h, les personnes titulaires du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance ne sont pas dispensés de la formation.

XV. Le recueil de connaissances remplacé par des livrets d'accompagnement

En fin d'année 2022 nous avons élaboré des nouveaux livrets pour l'ensemble de la formation.

Deux nouveaux livrets, un pour le Bloc 1, et un pour le bloc 2/bloc3 pour la formation de 80 heures.



FORMATION DES ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT Formation avant accueil de 80 heures

BLOC 1

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES AU TITRE DES
BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT



Nom :
Prénom :
Dates de formation :



FORMATION DES ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT Formation « Avant accueil du premier enfant » 80 heures

BLOC 2

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES AU TITRE DES
SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER D'ASSISTANT.E MATERNELLE

BLOC 3

COMPÉTENCES COMMUNES AU TITRE DU RÔLE DE L'ASSISTANT.E
MATERNELLE ET DE SON POSITIONNEMENT DANS LES DISPOSITIFS
D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



Nom :
Prénom :
Dates de formation :

Un livret pour la formation de 40 h



FORMATION DES ASSISTANT.E.S
MATERNEL.LE.S

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Formation après accueil du premier enfant - 40 heures



Nom :

Prénom :

Dates de formation : 3 au 13 avril 2023

Ces livrets ont été mis à disposition des apprenants dès janvier 2023. Ils ont été construits avec l'équipe de formation. Ils représentent un atout pour nos groupes et constituent un support à la formation et une base de connaissances à avoir dans le cadre de l'accueil d'un enfant au sein du domicile.

Les retours des assistants maternels quant à cet outil sont très positifs. Ces livrets sont réajustés si besoin pour chaque nouveau groupe.

XVI. Le petit mot de la coordinatrice :

« En qualité de coordinatrice départementale pour l'IRTS de Reims de la formation des Assistants maternels de l'Aube, ci-après le bilan de l'action à l'issue de l'année 2022.

L'année 2022 voit la tendance observée depuis plusieurs années s'accroître à savoir moins d'assistants maternels à former sur le département.

L'objectif que je me suis fixée en qualité de coordinatrice départementale est de représenter au mieux l'IRTS CA sur un plan local, et de poursuivre la relation auprès des communautés de commune, des services Petite Enfance de la ville de Troyes et des différents acteurs et partenaires de la formation.

Je continue de tout mettre en œuvre pour que les apprenants trouvent en moi une interlocutrice disponible lors de leur formation, que la formation se déroule dans les meilleures conditions, que chaque stagiaire ait toutes les chances de valider cette formation qui conditionne le début de leur activité professionnelle d'assistant maternel.

Je suis très attachée à fédérer l'équipe de formation et assurer cette pérennité car elle est gage d'une qualité de formation.

C'est avec beaucoup de plaisir que je travaille avec Brigitte JEANSON, Responsable de la Formation. Nous travaillons à une amélioration continue de la formation ensemble et avec le même enthousiasme. Nous avons fin 2022 entrepris une refonte globale du recueil de connaissances en 3 livrets d'accompagnement. Croiser nos regards afin de mieux piloter cette formation des assistants maternels est une réelle valeur ajoutée ».

Conclusion

En 2022 L'IRTS CA a pu répondre à l'appel d'offre et assurer la poursuite de la formation sur le terrain aubois.

Le retour de la part des participants est très positif, et reste une formation très appréciée. Nous avons une équipe diversifiée de formateurs qualifiés et expérimentés avec de grandes qualités pédagogiques, ils apportent une grande richesse dans leur partage de savoirs et de connaissances de terrain. Le travail mené par la coordinatrice Christine CHOBRIAT est un atout et permet d'avoir une interlocutrice Troyenne indispensable pour maintenir un lien avec l'IRTS CA, le département et les structures d'accueil. L'équipe est soucieuse de faire évoluer la formation et de mettre des nouveaux outils pédagogiques de qualités à disposition des apprenants.

D'autres évolutions sont à venir concernant la mise en place des QCM en fin de formation sur une demi-journée dès juillet 2023. Nous réfléchissons ensemble pour améliorer l'organisation de la journée préparatoire aux épreuves du CAP AEPE. Les COPILS nous permettent d'avoir des temps d'échange avec le département afin d'être dans un processus d'amélioration constante.

Remerciement

Un grand merci à Mme Arnould, Mme JACQUES Myriam et Mme De CLERCQ Caroline au pôle des solidarités pour leur étroite collaboration.

Merci à Christine CHOBRIAT pour son travail au quotidien sur le terrain aubois et son implication dans la formation.

Un grand merci également aux assistantes de formation Madjouba BOUDJELAL et à Anne MORYN sa remplaçante durant sa période de formation qui a su prendre le relai durant son absence. Anne a su remplir ses missions, mettre en place des process et a intégré les nombreuses informations qui ont permis une gestion efficace de la formation.

ANNEXES

Annexes 1 : planning formation 2022

Annexe 2 : planning formation 2023

Annexe 3 : procédure inscription au CAP AEPE

2022		janvier						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
27	28	29	30	31	01	02		
03 Gr 01-22 80h	04 Gr 01-22 80h	05	06 Gr 01-22	07 Gr 01-22	08	09		
10 Gr 01-22	11 Gr 01-22	12	13 Gr 01-22	14 Gr 01-22	15	16		
17 PFMP	18 PFMP	19 PFMP	20 PFMP	21 PFMP	22	23		
24 Gr 01-22	25 Gr 01-22	26	27 Gr 01-22	28 Gr 01-22 Bilan	29	30		
31 Gr 01-22 journée d'évaluation	01							

2022

février

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
31	01 Gr 01-22 Journée Pôle des Solidarités	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21 GR 40h 01-22	22 GR 40h 01-22	23	24 GR 40h 01-22	25 GR 40h 01-22	26	27

Notes :

07 08

2022

mars

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28 GR 40h 01-22	01 GR 40h 01-22 Bilan	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12	13
14 GR 02-22	15 GR 02-22	16	17 Gr 02-22	18 Gr 02-22	19	20
21 GR 02-22	22 GR 02-22	23	24 GR 02-22	25 GR 02-22	26	27
28 PFMP	29 PFMP	30 PFMP	31 PFMP	01 PFMP	02	03

Notes :

04

2022

avril

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28 GR 02-22	29 GR 02-22	30	31 GR 02-22	01 GR 02-22	02	03
04 GR 02-22 Journée Evaluation	05 GR 02-22 journée pôle des solidarités	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25 GR 03-22	26 GR 03-22	27	28 GR 03-22	29 GR 03-22	30	01
02	03	Notes :				

2022

mai

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
25 GR 03-22	26 GR 03-22	27	28 GR 03-22	29 GR 03-22	30	01
02 PFMP	03 PFMP	04	05 PFMP	06 PFMP	07	08
09 GR 03-22	10 GR 03-22	11	12 GR 03-22	13 GR 03-22	14	15
16 GR 03-22 GR 40h 02-22	17 GR 03-22 GR 40h 02-22	18	19 GR 40h 02-22	20 GR 40h 02-22	21	22
23 GR 40h 02-22	24 GR 40h 02-22 bilan	25	26	27	28	29
30	31	Notes :				

2022

juin

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30	31	01	02	03 GR 04-22	04	05
06	07 GR 04-22	08	09 GR 04-22	10 GR 04-22	11	12
13 GR 04-22	14 GR 04-22	15	16 GR 04-22	17 GR 04-22	18	19
20 PFMP GR 40h 03-22	21 PFMP GR 40h 03-22	22	23 PFMP GR 40h 03-22	24 PFMP GR 40h 03-22	25	26
27	28	29	30	01	02	03
04	05	Notes :				

2022

juillet

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27 GR 04-22 GR 40h 03-22	28 GR 04-22 GR 40h 03-22 bilan	29	30 GR 04-22	01 GR 04-22	02	03
04 GR 04- 22 Journée D'évaluation	05 GR 04-22 Pôle des solidarités	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
01	02	Notes :				

2022

août

LUNDI 01	MARDI 02	MERCREDI 03	JEUDI 04	VENDREDI 05	SAMEDI 06	DIMANCHE 07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	01	02	03	04
05	06	Notes :				

2022

septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29	30	31	01	02	03	04
05 GR 05-22 80h	06 GR 05-22 80h	07	08 GR 05-22 80h	09 GR 05-22 80h	10	11
12 GR 05-22 80h	13 GR 05-22 80h	14	15 GR 05-22 80h	16 GR 05-22 80h	17	18
19 PFMP	20 PFMP	21 PFMP	22 PFMP	23 PFMP	24	25
26 GR 05-22 80h	27 GR 05-22 80h	28	29 GR 05-22 80h	30 GR 05-22 80h	01	02
03	04	Notes :				

2022

octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
26	27	28	29	30	01	02
03 GR 05-22 80h journée évaluation	04 GR 05-22 80h pôle des solidarités	05	06	07	08	09
10 GR 04-22 40h	11 GR 04-22 40h	12	13 GR 04-22 40h	14 GR 04-22 40h	15	16
17 GR 04-22 40h	18 GR 04-22 40h	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	01	Notes :				

2022

novembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
31	01	02	03	04	05	06	
07 GR 06-22 80 h	08 GR 06-22 80 h	09	10 GR 06-22 80 h	11 GR 06-22 80 h	12	13	
14 GR 06-22 80 h	15 GR 06-22 80 h	16	17 GR 06-22 80 h	18 GR 06-22 80 h	19	20	
21 PFMP GR 05-22 40h	22 PFMP GR 05-22 40h	23 PFMP	24 PFMP GR 05-22 40h	25 PFMP GR 05-22 40h	26	27	
28 GR 06-22 80 h GR 05-22 40h	29 GR 06-22 80 h GR 05-22 40h bilan	30	01	02	03	04	
05	06	Notes :					

2022

décembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28 GR 06- 22 40 h	29 GR 06- 22 40 h	30	01 GR 06-22 80 h GR 06- 22 40 h	02 GR 06-22 80 h GR 06- 22 40 h	03	04
05 GR 06-22 80 h Journée d'évaluation GR 06 22 40 h	06 GR 06-22 80 h Journée Pôle des Solidarités 06 22 40 h	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	01
02	03	Notes :				

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
D 1	1-364 JOUR DE L'AN	MER 1	Repos	MER 1	Repos	SAM 1	91-274 Hugues	LUN 1	121-244 FÊTE DU TRAVAIL	JEU 1	
LUN 2	2-383 Baïlle	JEU 2		JEU 2	80H Groupe 1	D 2	92-273 Sébastien	MAR 2	80H Groupe 2	VEN 2	
MAR 3	3-382 Généralie	VEN 3		VEN 3	80H Groupe 1	LUN 3	80H Groupe 1	MER 3	Repos	SAM 3	Kévin 185-210
MER 4	4-361 Cédric	SAM 4		SAM 4		MAR 4	80H Groupe 1	JEU 4	80H Groupe 2	D 4	
JEU 5	5-360 Edouard	D 5	06 Veronique 36-329 Agnès	D 5	06 Olivier	MER 5	Repos	VEN 5	80H Groupe 2	LUN 5	80H Groupe 2 185-210 Fils des Mères
VEN 6	6-359 Méline	LUN 6		LUN 6	80H Groupe 1	JEU 6	80H Groupe 1	MAR 6	Repos	MAR 6	80H Groupe 2
SAM 7	7-358 Raymond	MAR 7		MAR 7	80H Groupe 1	VEN 7	80H Groupe 1	MER 7		MER 7	Repos
D 8	8-367 Eppihèle	MER 8		MER 8	Repos	SAM 8	90-266 Julie	D 7	127-238 Gabriel	JEU 8	80H Groupe 2
LUN 9		JEU 9		JEU 9	80H Groupe 1	LUN 9	100-265 L. DE PAQUES	LUN 9	VICTOIRE 1946	VEN 9	80H Groupe 2
MAR 10		VEN 10		VEN 10	80H Groupe 1	MAR 10	80H Groupe 1	MER 10	Repos	SAM 10	
MER 11		SAM 11		SAM 11		MAR 11	80H Groupe 1	JEU 11	80H Groupe 2	D 11	182-200 Bernadette
JEU 12		D 12	07 43-322 Felix	D 12	07 71-264 Justine	MER 12	Repos	VEN 12	80H Groupe 2	LUN 12	80H Groupe 2
VEN 13		LUN 13		LUN 13	Stage extérieur PFMP	JEU 13	80H Groupe 1	SAM 13	Repos	MAR 13	80H Groupe 2
MAR 14		MAR 14		MAR 14	Stage extérieur PFMP	VEN 14		D 14	134-221 Noémie	MER 14	Repos
MER 15		MER 15		MER 15	Stage extérieur PFMP	SAM 15		LUN 15	Dénise	JEU 15	80H Groupe 2
JEU 16		JEU 16		JEU 16	Stage extérieur PFMP	LUN 16	106-259 Barbara-Jeanne	MAR 16	136-228	VEN 16	80H Groupe 2
VEN 17		VEN 17		VEN 17	Stage extérieur PFMP	MAR 17	107-258 Ansel	MER 17	137-228 Repos	SAM 17	Hervé
MAR 18		SAM 18		SAM 18	Cyril	MAR 18	103-257 Parfait	JEU 18	138-227 ASCENSION	D 18	189-198 Fils des Mères
JEU 19		D 18	08 53-315 Gaëlle	D 19	78-307 Joseph	MER 19	109-256 Emma	VEN 19	139-226	LUN 19	Stage extérieur PFMP
VEN 20		LUN 20		LUN 20	80H Groupe 1	JEU 20	110-255 Océane	SAM 20	140-225 Bernard	MAR 20	Stage extérieur PFMP
MAR 21		MAR 21		MAR 21	80H Groupe 1	VEN 21	111-254 Anastasia	D 21	141-224 Constantin	MER 21	Stage extérieur PFMP
MER 22		MER 22		MER 22	Repos	SAM 22	112-253 Alexandre	LUN 22	142-223 Pas de salle d'expo du centre sportif	JEU 22	Stage extérieur PFMP
JEU 23		JEU 23		JEU 23	80H Groupe 1	D 23	113-252 Georges	MAR 23		VEN 23	Stage extérieur PFMP
VEN 24		VEN 24		VEN 24	80H Groupe 1	LUN 24	114-251 Fidèle	MAR 24		SAM 24	Stage extérieur PFMP
SAM 25		SAM 25		SAM 25	80H Groupe 1	MAR 25	115-250 Marc	JEU 25		D 25	176-185 Prisca
D 26		D 26	09 85-200 Laëtitia + th	D 26	85-200 Laëtitia + th	MER 26	116-249 Aïda	VEN 26		LUN 26	80H Groupe 2
LUN 27		LUN 27		LUN 27	Evaluation	JEU 27	117-248 Zita	SAM 27	142-218 Argentin	MAR 27	80H Groupe 2
MAR 28		MAR 28		MAR 28	PHI	VEN 28	118-247 Valérie	D 28	143-217 L. PENTECÔTE	MER 28	Repos
MER 29		MER 29		MER 29	Repos	SAM 29	119-246 Cath. de Sienna	LUN 29		JEU 29	80H Groupe 2
JEU 30		JEU 30		JEU 30		D 30	120-245 Robert	MAR 30		VEN 30	80H Groupe 2
MAR 31		VEN 31		VEN 31				MER 31	Repos		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
SAM 1	183-183 Thierry	MAR 1	213-152 Alphonse	VEN 1	244-121 Gilles	LUN 1	274-91 Thé de F. Jesus	MER 1	305-60 TOUSSAINT	VEN 1	BOH Groupe 4
D 2	183-182 Nathalie	MER 2	214-151 Julien Eymard	SAM 2	245-120 Ingrid	LUN 2	245-91 Etablissements orléans	JEU 2		SAM 2	
LUN 3	215-150 Lydie	JEU 3	215-150 Lydie	D 3	245-119 Groupe	MAR 3	245-119 GCM + PMI 1-4h	VEN 3		D 3	
MAR 4	216-149 Jean-M. Vannoy	VEN 4	216-149 Jean-M. Vannoy	LUN 4	BOH Groupe 3	MER 4	Repos	SAM 4	Charles	LUN 4	Evaluations orléans
MER 5	217-148 Abel	SAM 5	217-148 Abel	MAR 5	BOH Groupe 3	JEU 5	BOH Groupe 3	D 5	309-56 Sylvie	MAR 5	OCM + PMI 1-4h
JEU 6	218-147 Transfiguration	D 6	218-147 Transfiguration	MER 6	Repos	VEN 6	BOH Groupe 3	LUN 6	BOH Groupe 4	MER 6	Repos
VEN 7	219-146 Gaelen	LUN 7	219-146 Gaelen	JEU 7	BOH Groupe 3	MAR 7	BOH Groupe 3	MAR 7	BOH Groupe 4	JEU 7	BOH Groupe 4
SAM 8	220-145 Dominique	MAR 8	220-145 Dominique	VEN 8	BOH Groupe 3	VEN 8	BOH Groupe 3	MER 8	Repos	VEN 8	BOH Groupe 4
D 9	221-144 Amour	MER 9	221-144 Amour	SAM 9		SAM 9	BOH Groupe 3	JEU 9	BOH Groupe 4	SAM 9	
LUN 10	222-143 Laurent	JEU 10	222-143 Laurent	D 10	223-142 Clare	LUN 10	223-142 Clare	VEN 10	BOH Groupe 4	D 10	344-27 Romaine
MAR 11	223-142 Benoît	VEN 11	223-142 Clare	LUN 11	224-141 Chloé	MAR 11	224-141 Chloé	MAR 11	ARMISTICE 1918	LUN 11	BOH Groupe 4
MER 12	224-141 Clara	SAM 12	224-141 Chloé	MAR 12	225-140 Hippolyte	JEU 12	225-140 Hippolyte	JEU 12	316-49 Chalren	MAR 12	BOH Groupe 4
JEU 13	225-140 Hippolyte	D 13	225-139 Evrad	MER 13	Repos	MER 13	BOH Groupe 3	LUN 13	BOH Groupe 4	MER 13	Repos
VEN 14	226-139 Evrad	LUN 14	226-139 Evrad	JEU 14	BOH Groupe 3	JEU 14	BOH Groupe 3	MAR 14	BOH Groupe 4	JEU 14	BOH Groupe 4
SAM 15	227-138 Donald	MAR 15	227-138 ASSOMPTION	VEN 15	BOH Groupe 3	VEN 15	BOH Groupe 3	MER 15	Repos	VEN 15	BOH Groupe 4
D 16	197-166 ND MI CARMEL	MER 16	228-137 Amel	SAM 16	260-105 Renaud	LUN 16	260-105 Renaud	JEU 16	BOH Groupe 4	SAM 16	
LUN 17	198-167 Chanelle	JEU 17	229-136 Hyoacine	LUN 18	Stage extérieur PFMP	MAR 18	Stage extérieur PFMP	VEN 18	BOH Groupe 4	D 17	351-14 Gael
MAR 18	199-166 Fredric	VEN 18	230-135 Hélène	MAR 19	Stage extérieur PFMP	MAR 19	Stage extérieur PFMP	MAR 19	BOH Groupe 4	LUN 18	352-13 Gaelen
MER 19	200-165 Arsène	SAM 19	231-134 Jean Eudes	MAR 20	Stage extérieur PFMP	JEU 20	Stage extérieur PFMP	MER 20	Repos	MAR 19	353-12 Ulubin
JEU 20	201-164 Mirella	D 20	232-133 Bernard	MER 21	Stage extérieur PFMP	VEN 21	Stage extérieur PFMP	LUN 20	Stage extérieur PFMP	MER 20	354-11 Théophile
VEN 21	202-163 Victor	LUN 21	233-132 Christophe	JEU 21	Stage extérieur PFMP	SAM 21	Stage extérieur PFMP	MAR 21	Stage extérieur PFMP	JEU 21	355-10 Pierre C
SAM 22	203-162 Marie Madeleine	MAR 22	234-131 Fabrice	VEN 22	Stage extérieur PFMP	D 22	Stage extérieur PFMP	MER 22	Stage extérieur PFMP	VEN 22	356-9 HIVÉRI/Françoise Xavière
D 23	204-161 Brigitte	MER 23	235-130 Rose de Lima	SAM 23	AUTOMNE/Constant	LUN 23	302-83 Nicolas -1h	JEU 23	Stage extérieur PFMP	SAM 23	357-8 Armand
LUN 24	205-160 Christine	JEU 24	236-129 Barthélémy	D 24	207-160 Théo	MAR 24	302-83 Nicolas -1h	VEN 24	Stage extérieur PFMP	D 24	354-7 Aubie
MAR 25	206-159 Jacques	VEN 25	237-128 Louis	LUN 25	BOH Groupe 3	MER 25	BOH Groupe 3	SAM 25	Stage extérieur PFMP	LUN 25	356-6 NOEL
MER 26	207-158 Ann-Joachim	SAM 26	238-127 Natacha	MAR 26	BOH Groupe 3	JEU 26	BOH Groupe 3	SAM 26	Stage extérieur PFMP	MAR 26	360-5 Etienne
JEU 27	208-157 Nathalie	D 27	239-126 Morgane	MER 27	Repos	VEN 27	BOH Groupe 3	D 26	BOH Groupe 4	MAR 27	361-4 Jean
VEN 28	209-156 Samson	LUN 28	240-125 Augustin	JEU 28	BOH Groupe 3	SAM 28	BOH Groupe 3	LUN 27	BOH Groupe 4	MER 27	362-3 Immacéens
SAM 29	210-155 Martha	MAR 29	241-124 Sabine	VEN 29	BOH Groupe 3	VEN 29	BOH Groupe 3	MAR 28	BOH Groupe 4	JEU 28	363-2 David
D 30	211-154 Juliette	MER 30	242-123 Fabrice	SAM 30	BOH Groupe 3	LUN 30	BOH Groupe 3	MER 29	Repos	VEN 29	364-1 Roger
LUN 31	212-153 Ignace et L.	JEU 31	243-122 Anastie					JEU 30	BOH Groupe 4	SAM 30	365-0 Sylviane

Annexe 3 : procédure inscription CAP AEPE

Procédure d'inscription au CAP AEPE (EP1 et EP3)


formation après accueil (40 h)	<ul style="list-style-type: none">• Je remplis le formulaire et je donne mon accord pour que l'IRTS CA m'inscrive aux épreuves EP1 et EP3 du CAP AEPE.• L'Assistante de l'IRTS CA réceptionne et met à jour ses fichiers en fonction des informations que j'ai renseignées dans le formulaire.• Je commence à préparer mes écrits (2 fiches + projet d'accueil).
octobre 2023 (pré-inscriptions)	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture de la session d'inscription au CAP AEPE (EP1 et EP3) de juin 2024 sur CYCLADES (plate-forme en ligne du Rectorat de l'Académie de Reims).• L'Assistante de l'IRTS CA crée mon espace CYCLADES et génère mes identifiants de connexion (papillon de connexion). Je reçois mes identifiants par mail. <u>Je suis pré-inscrit.e. Mon inscription n'est pas définitive.</u>• Je me connecte à mon espace CYCLADES (conseillé sur ordinateur).
novembre - décembre 2023 (inscriptions)	<ul style="list-style-type: none">• Je télécharge et j'imprime ma confirmation d'inscription depuis CYCLADES.• Je dois ensuite ajouter la copie de ma carte d'identité recto/verso et la confirmation d'inscription recto/verso complétée, corrigée et signée dans mon espace CYCLADES. Attention : pour chaque document demandé, je ne peux ajouter qu'un seul fichier et mes documents sont à ajouter en recto/verso. Je peux : les numériser en PDF (2 pages en un fichier), imprimer les deux côtés et les photographier, côte à côte, avec mon téléphone, ou demander de l'aide à mon entourage.• Je suis inscrit.e lorsque ma confirmation d'inscription et ma carte d'identité sont ajoutées à mon espace CYCLADES. <u>Mon inscription n'est pas définitive.</u>
décembre 2023 - janvier 2024	<ul style="list-style-type: none">• Je reçois un tableau récapitulatif de mes expériences, par mail, et je le complète. Je peux aussi le télécharger depuis mon espace CYCLADES. Je dois justifier de 352 heures d'activité : je joins les copies des bulletins de salaire correspondant à ces 352 heures, j'ajoute les contrats de travail correspondant à ces bulletins de salaire et les décisions d'agrément correspondant à ces contrats de travail et à ces bulletins de salaire. Important : je conserve et fournis TOUTES mes décisions d'agrément.• Je renvoie l'ensemble de ces documents à l'IRTS de Champagne-Ardenne par voie postale au Secrétariat ASFAM/ASMAT (voir l'adresse en fin du document). <u>J'indique mon adresse au dos de l'enveloppe.</u> Important : si je ne peux pas fournir tous les documents justifiant mon expérience de 352 heures, je peux être radié.e du registre d'inscription, par le Rectorat.

février - mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> • L'IRTS CA dépose les documents que j'ai fournis, au Rectorat. • Le Service des Examens étudie la validité des documents fournis pour justifier mon expérience de 14 semaines/352 heures.
▼	
avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Le Service des examens du Rectorat ou l'établissement d'examen m'envoie une convocation via mon espace CYCLADES. Mon inscription à l'examen est validée. • Désormais, c'est le Rectorat qui m'informe de l'organisation des examens dans mon espace CYCLADES. Je dois le consulter régulièrement.
▼	
mai 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Je dois retourner mes écrits pour les épreuves EP1 et EP3, par voie postale, au Lycée Marie de Champagne, qui est mon centre d'examen. Cette information sera notifiée dans ma convocation avec la date de restitution des écrits.
▼	
début juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Je passe les épreuves écrites EP1 et EP3.
▼	
juillet 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Au début du mois, mes résultats sont publiés en ligne. Je me connecte à mon espace CYCLADES. • Je peux consulter mon relevé de notes dans mon espace CYCLADES. • J'informe la PMI (Mme DE CLERQ) de ma réussite aux épreuves EP1 et EP3.
▼	
octobre 2025	<ul style="list-style-type: none"> • Je reçois mon diplôme par voie postale.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Je m'assure que ma pièce d'identité sera valide lors de mon inscription et aux dates des épreuves d'examen (prévoir plusieurs mois pour un renouvellement de carte d'identité ou de passeport).
- Je dispose d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone valides pour m'inscrire au CAP AEPE. Ces informations sont indispensables pour mon inscription sur la plate-forme CYCLADES.
- Je déclare tout changement de coordonnées (adresse, e-mail, téléphone), par mail, à l'IRTS de Champagne-Ardenne : madjouba.boudielal@irtsca.fr (je précise, en objet : CAP AEPE).
- Je conserve et je fournis TOUTES mes décisions d'agrément (pour justifier mon expérience).
- Si j'ai besoin d'aide, je contacte le Secrétariat ASMAT de l'IRTS au 03 26 06 82 61.
- Je renvoie mes bulletins de paie, mes contrats, mes décisions d'agrément et le tableau récapitulatif mes expériences à l'IRTS de Champagne-Ardenne (*possibilité de découper le coupon ci-dessous*) :


IRTS de Champagne-Ardenne
Secrétariat ASFAM/ASMAT
8 rue Frédéric et Irène Joliot-Curie
51100 REIMS


*Je n'oublie pas de renseigner mon
 adresse, en tant qu'expéditeur,
 au dos de l'enveloppe.*